

L'Assemblée poursuit son parcours

À vos semis !

Le samedi 25 juin prochain, le jury du concours des jardins et balcons fleuris procédera à sa traditionnelle visite à la découverte des massifs et balconnières les plus remarquables de la commune.

Si vous souhaitez participer à ce concours, n'oubliez pas que vos réalisations doivent être visibles depuis la voie publique afin de répondre au critère numéro un du concours : l'embellissement de la ville.

Inscriptions dès aujourd'hui auprès du service de l'environnement, 01 30 79 62 39

En route pour Noisy

De nombreux Plaisirois l'attendaient. C'est désormais chose faite. Suite à la réouverture de la ligne SNCF de la grande ceinture reliant Noisy-le-Roi à Saint-Germain-en-Laye, la compagnie de cars Hourtoule vient de mettre en place une nouvelle ligne de transport : la ligne O20.

Depuis le 31 janvier, elle relie Plaisir (gare routière Plaisir-Grignon quai n°6, gare SNCF Plaisir-Les Clayes, Ida-Nudel et Léon-Blum) à Noisy-le-Roi en passant par Les Clayes-sous-Bois, Villepreux et Renne-moulin, avec une fréquence accrue aux heures de pointe.

Pour tout savoir sur cette nouvelle ligne (arrêts desservis ; horaires et tarifs) : www.hourtoule.com
Dépliant disponible à l'Hôtel de Ville.

Le 12 juin 2004, les 27 membres (dix-huit titulaires et neuf suppléants) de la 2^e Assemblée des enfants, votaient, parmi les trois projets retenus, la création d'un parcours sportif, projet initié par les élèves de l'école Gérard-Philipe (voir L'Essentiel n°31).

Gros plan sur les avancées du projet
Cette délibération venait conclure une première année de réflexion, entamée entre enseignants et élèves des neuf classes participantes. Année consacrée à l'élection des délégués (une fille et un garçon par classe et un(e) suppléant(e)), puis à l'élaboration et l'envoi d'un projet au Maire et enfin au vote par l'Assemblée du projet final.

Cette première phase de réflexion accomplie (sous l'égide du service scolaire), place à la réalisation du projet au cours d'une seconde étape, accompagnée cette fois-ci par les directions des affaires scolaires et de la jeunesse et qui devrait s'achever en fin d'année. Un projet qui, jusqu'à sa concrétisation, aura été prétexte à un support pédagogique en éducation civique. Aussi efficace qu'original, ce nouvel outil a également pour ambition de sensibiliser les jeunes écoliers au fonctionnement des services d'une mairie.

Depuis janvier 2005, l'Assemblée 2004 se réunit pour ses premières séances de travail. Les délégués sont parfaitement conscients des contraintes techniques et des limites de leur budget. Malgré leur jeune âge, ils font preuve de sagesse et d'enthousiasme.

Le choix du site est arrêté : les allées d'une parcelle du parc du Château hébergeront le parcours de santé. Encadrés par Eddy Maillet, anima-

teur jeunesse, les délégués analysent ensuite sa faisabilité : mesure des différents agrès, choix du matériel en fonction des coûts, respect de la réglementation en vigueur, etc.

Après cette première étude, nos architectes en herbe se rendent compte sur place de l'enchaînement et du nombre de poutres, barres et autres anneaux à prévoir. Tous les services de la Ville sont mis à contribution, du scolaire aux services techniques.

Tout est désormais réuni pour que le parcours réponde à un objectif majeur : rassembler et profiter au plus grand nombre d'enfants.

... et les coulisses de la nouvelle Assemblée

Pendant que nos jeunes délégués peaufinent leur projet, l'Assemblée 2005 est déjà en marche. Preuve de l'engouement suscité par l'Assemblée 2004, pas moins de douze classes ont souhaité y participer cette année, chacune représentée, selon le même principe, par deux délégués (une fille et un garçon) et un suppléant.

La séance plénière du 21 mai se tiendra en présence de Monsieur le Maire et de Séverine Fillioud, adjointe au Maire, déléguée au scolaire. Ils répondront tous deux aux questions de l'Assemblée en rapport avec l'intérêt général d'une part et le domaine de l'enfance d'autre part.

Souhaitons bon courage à nos délégués et que le meilleur (projet) gagne !
Renseignements : 01 30 79 62 02

